

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION PERFORMANCE SYSTEMES D'INFORMATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 10 MARS 2023

P.V. n° 127
Dossier n° 6

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service d'Incendie et de Secours de Seine et Marne

VU la délibération n° 54 dossier 3.3-2.11 en date du 25 juin 2007 autorisant la cession à titre gracieux de matériels informatiques au seul profit des établissements scolaires et des associations implantés sur le Département de Seine-et-Marne,

VU la demande formulée par courrier en date du 02 janvier 2023 du Directeur territorial Melun Val de Seine/IME L'envolée,

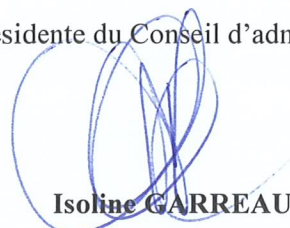
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession à titre gracieux de 3 pc fixes à l'Institut Médico Educatif l'Envolée à Dammarie-les-Lys,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

D'autoriser la cession, à titre gracieux, de 3 pc fixes (avec écrans et claviers) à l'Institut Médico Educatif l'Envolée à Dammarie-les-Lys.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU